

La première c'est qu'elle ne figure pour ainsi dire pas dans les cours officiels de thérapeutique de l'enseignement médical. Dans l'année préparatoire passée dans les Facultés des sciences, les étudiants reçoivent bien quelques notions de physique électrique, mais elles sont d'ordre trop abstrait, j'allais presque dire trop scientifique, pour intéresser la plupart des élèves auxquels on n'indique pas quels liens étroits unissent ces notions théoriques aux applications pratiques, à l'étude desquelles ils ne sont d'ailleurs pas encore préparés, faute de connaissances médicales. Aux cours de physiologie, on reparle bien un peu de l'électricité, mais seulement à propos de la contraction musculaire, de l'excitation nerveuse, des autres excitants physiques ou chimiques, et toujours sans déductions thérapeutiques.

D'importants progrès ont cependant été réalisés depuis quelques années. A Bordeaux, M. le prof. Bergonié dirige un service d'électrothérapie bien installé. A Lille, M. Doumer possède, à la polyclinique de la Faculté, un service de consultation électrothérapique. A Montpellier M. Lecercle, à Nancy M. Guilloz et M. Bordier à Lyon consacrent une bonne part de leurs leçons aux applications de l'électricité à la médecine. A Paris, il n'existe, comme centres officiels, que le cours de M. le prof. d'Assonval au collège de France, et celui de M. le prof. Gariel à la Faculté de médecine, mais dans ce dernier l'électricité médicale est plutôt considérée au point de vue physique pur ; ensuite viennent le service autonome de M. Vigouroux, à la Salpêtrière, le service électrothérapique de Lariboisière où on ne fait pas, que je sache, d'enseignement. Dans quelques hôpitaux, Bichat, Saint-Antoine, Cochin, la Pitié, quelques services sont aussi pourvus d'appareils électriques maniés par des spécialistes, anciens élèves des chefs de service et dont plusieurs font de l'enseignement libre. Enfin, M. le prof. Raymond a créé, à ses frais, dans son service de clinique de la Salpêtrière, une annexe électrique de premier ordre où se fait aussi l'enseignement. Il faut également citer la clinique libre d'Apostoli suivie par de nombreux élèves. Mais tout cela est bien insuffisant pour l'Université de Paris, étant donné le grand nombre de ses élèves. Quelle différence avec certains pays étrangers, l'Allemagne notamment !

La seconde difficulté pour ceux qui veulent étudier l'électrothérapie naît des livres même qui en traitent. La plupart sont surchargés de détails physiques inutiles ou incompréhensibles pour le médecin praticien ; ils sont, au contraire, très sobres de détails sur les moyens d'appliquer les diverses formes de courants, sur leurs indications, leurs contre-indications, la place des électrodes, la durée de l'application, l'intensité à employer. C'est absolument comme si, pour un autre médicament, après s'être étendu complai-